

La mise en œuvre du Parcours d'éducation artistique et culturelle de l'enfant (PEAC)

Après avoir testé la structuration du parcours de l'enfant dans le domaine culturel sur le temps scolaire, il s'agissait d'en garantir la cohérence pour l'ensemble des temps de l'enfant et d'élargir la démarche (principes et outils) à d'autres domaines (santé, citoyenneté, sports...).

La communauté éducative a travaillé en partenariat pour que l'enfant devienne un véritable acteur des projets. La priorité était de renforcer les collaborations territoriales sur les trois temps de l'enfant (scolaire, péri, extra) avec l'ensemble des acteurs éducatifs et culturels en s'appuyant sur les comités éducatifs de quartier et les équipes territorialisées.

3 axes de travail pour favoriser l'épanouissement de l'enfant

Qualité de l'offre et équité d'attribution

- proposer une offre claire et organisée
- attribuer un projet à chaque classe candidate
- rendre plus équitable l'attribution des projets

Cohérence du Parcours

- penser les 8 années sur les 3 temps de l'enfant
- diversifier les domaines et les approches : fréquenter, pratiquer, s'approprier
- renforcer la complémentarité et la continuité des actions

Chaque enfant, acteur de son parcours

- découvrir des œuvres et pratiquer
- alterner les domaines
- concilier émulation collective et émotion individuelle
- entrer en relation avec son quartier

CRÉER UN CONTEXTE FAVORABLE POUR UN PROJET RÉUSSI

faciliter la complémentarité du duo
acteur éducatif - acteur culturel

échange de compétences et de savoirs
+
concertation et co-construction
+
partage d'expériences
=

pour l'enfant : expérimenter, grandir et s'engager

Cet état des lieux ne recense pas l'ensemble des actions portées par les équipements culturels en régie, ni les projets culturels construits sur les temps périscolaire et extrascolaire. La fréquentation des établissements comme la vitalité des réseaux spécifiques concourent bien entendu à l'accès à la culture sur chaque territoire, bien au-delà des projets existants sur le temps scolaire, qu'il conviendrait de valoriser.

I – La mise en œuvre du Parcours d'éducation artistique et culturelle sur le temps scolaire

La mise en œuvre du PEAC pour l'enfant à Nantes contribue au volet culturel du PEDT.

L'accès à la culture pour le plus grand nombre d'enfants est garanti aujourd'hui par :

- la structuration de l'offre assurant la mise à disposition de ressources qualifiées,
- une attribution plus équitable sur les territoires,
- l'accompagnement des acteurs éducatifs et culturels.

La coordination portée par les deux directions, Éducation et Culture, agit à ce jour essentiellement sur le temps scolaire et bénéficie de l'expertise complémentaire de l'Éducation nationale.

1- Amplifier l'accès à la culture pour les enfants

La Ville a su mobiliser de multiples ressources culturelles et bénéficie d'un partenariat constructif avec l'Etat. L'outil numérique s'est perfectionné et favorise la structuration du Parcours sur le temps scolaire.

Ainsi, la diffusion, l'attribution, l'appropriation et le suivi de l'offre culturelle sont devenus la préoccupation d'acteurs de plus en plus nombreux : de nouvelles structures culturelles, les cadres de proximités des Territoires éducatifs, les encadrants de Léo Lagrange Ouest.

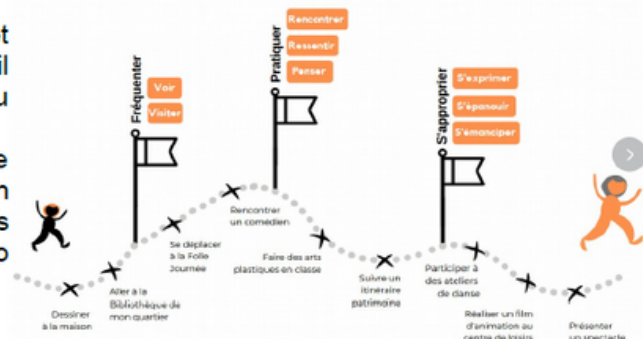
Construire le PEAC sur le temps scolaire selon 3 entrées

Impliqués et inventifs, les acteurs culturels proposent actuellement une offre étendue, diversifiée, soutenue et encouragée par la Ville et l'État.

Pour construire le PEAC, les enseignants des 113 écoles publiques nantaises ont la possibilité de :

- candidater à la rentrée aux projets du répertoire 2019-2020 : concerts, itinéraires du patrimoine, ateliers de danse, etc. (cf état des lieux ci-après),
- réserver au fil de l'année scolaire une visite auprès des équipements métropolitains et municipaux (musées, Planétarium, bibliothèques...)
- monter une action avec une association sur les crédits pédagogiques de l'école, à l'appui des opérateurs référencés dans l'Annuaire.

La Culture au fil du parcours éducatif à Nantes

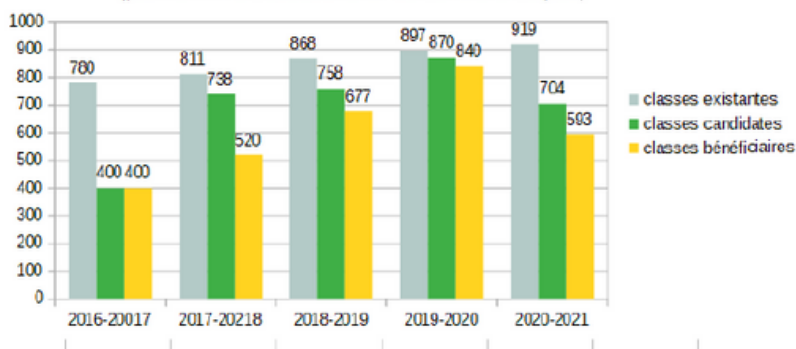


Un outil au service de l'équité : le portail numérique [à consulter ici](#)

Depuis 5 ans, l'évolution du fonctionnement et des modalités a permis une meilleure répartition des projets dans les écoles. La Ville s'est dotée d'outils construits en concertation pour améliorer la valorisation de l'offre, la prise en compte des besoins et garantir une meilleure équité entre les territoires dans la répartition des projets.

- L'augmentation significative des classes bénéficiaires est due à l'accroissement et la diversification de l'offre, à l'actualisation et à la diffusion du répertoire et de l'annuaire, aux candidatures en ligne des écoles encourageant la cohérence des demandes au sein de l'équipe, la responsabilisation des enseignants (compte individuel), ainsi qu'à une instruction partenariale gérée grâce au portail.
- L'écart s'est considérablement réduit entre les classes candidates et les classes bénéficiaires avec un ralentissement de la dynamique sur la rentrée scolaire 2020-2021 entachée par le contexte sanitaire et les candidatures spécifiques (89 classes ont postulé par ailleurs au conservatoire, école et cinéma, séquoia).

Evolution des classes concernées sur les 5 dernières années
(pour 20-21 : hors école&cinéma - conservatoire -sequoia)



2- Le bilan des projets figurant au Répertoire

Plus de projets, plus de domaines

L'augmentation depuis 2 ans des projets figurant au répertoire (117 projets contre 96 en 2018-2019) amplifie la capacité d'accueil (avec une légère baisse entre 2019-2020 et 2020-2021 dû au protocole sanitaire malgré l'augmentation du nombre de projets).

Les projets se répartissent selon 7 domaines. Très apprécié, le croisement de plusieurs domaines se développe (cf le domaine « pluriculturel »).

Classement des projets

La répartition des projets selon 3 catégories se base sur la durée de présence des partenaires extérieurs auprès des enfants sans pour autant présumer de l'investissement des enseignants et des enfants dans le projet.

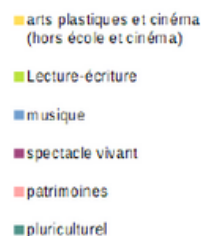
- Les projets « découvrir » accueillent environ 28 % des classes. Faciliter l'accès au spectacle permet aux nouveaux entrants de se lancer dans le parcours mais aussi de garantir une école du spectateur au fil de la scolarité.
- Les projets « explorer » (de 3h à 8h de visite ou atelier) et « approfondir » (entre 8 et 16h d'atelier) mixent par principe, plusieurs piliers de l'EAC (rencontrer, pratiquer, s'approprier). Plébiscités par les enseignants, ils témoignent du besoin de se voir proposer des projets transversaux.

Les candidatures des écoles

La cohérence s'est affinée entre les demandes des classes par école avec des logiques de cycle ou de niveau de classe. Le volet culturel des écoles constitue pour 1/3 d'entre elles, un élément éclairant.

- L'augmentation des classes implique l'arrivée d'enseignant novices dans les projets culturels. Pour eux, l'accompagnement partenarial doit être une priorité.
- Les souhaits formulés par les enseignants confirment l'engouement pour les projets relatifs aux patrimoines et spectacle vivant (domaines précédemment priorités).

SOUHAITS DES CLASSES répartition des souhaits des enseignants par domaine 2020-2021



Plusieurs contraintes ont complexifié l'instruction des demandes pour 2020-2021 : priorité donnée pour poursuivre les projets 2019-2020, capacité d'accueil réduite (projets ajournés, respect du protocole), difficulté pour les équipes de se projeter sereinement.

- 12 écoles n'ont pas candidaté contre 3 en 2019-2020. Cependant, les maternelles Coudray et Gaston Serpette ont obtenu respectivement école et cinéma et jardin.
- Selon le comptage national en vigueur, il est possible d'affirmer que 100 % des écoles sont concernées par le PEAC à Nantes étant donné qu'au moins une classe dans les 113 écoles bénéficie d'une action en EAC.

Les attributions témoignent de l'offre proposée

Une répartition hétérogène entre les 3 cycles

Le cycle 2 profite des 3 catégories de projets avec équilibre, le cycle 1 bénéficie surtout des projets « découvrir » et le cycle 3 de « explorer » et « approfondir ». L'ajout des attributions des candidatures spécifiques à ces données renforce encore la dotation aux classes des cycles 2 et 3.

Les classes en cycle 2 et 3 bénéficient proportionnellement de plus de projets par classe que le cycle 1.

Priorité aux classes en REP+, REP et « à aider »

Elles bénéficient en proportion de plus de projets que les autres écoles quelque soit le cycle.

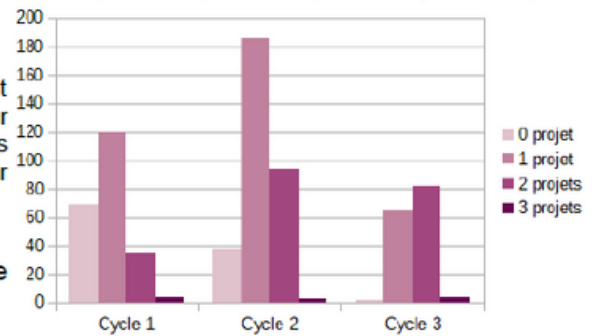
découvrir cycle 1
découvrir cycle 2
découvrir cycle 3
explorer cycle 1
explorer cycle 2
explorer cycle 3
approfondir cycle 1
approfondir cycle 2
approfondir cycle 3



Environ 40 % des souhaits se transforment en attribution

L'écart entre les souhaits formulés et les attributions est plus important pour le cycle 1 : les souhaits représentent 30 % des demandes pour une attribution de seulement 18 % d'entre eux (cycle 2 : 48 % des souhaits pour 39 % des attributions / cycle 3 : 22 % des souhaits pour 100 % attribués).

La centaine de classes candidates qui n'a pas encore obtenu de projets se trouvent pour 63 % en cycle 1 et 34 % en cycle 2).



Les dispositifs existants

L'appel à projets culturels porté par la direction de la culture permet de sélectionner une dizaine de projets pour 2 ans. Il nous semble opportun de prolonger une 3ème année avec les mêmes équipes artistiques (nouvelle équipe municipale, contexte sanitaire). L'appel à projet encourage l'émergence de projets croisés spectacle vivant et patrimoines avec une ouverture aux projets médias et numériques.

Les Cohabitations créatives à l'école implantées dans une école, doivent encourager l'articulation du temps scolaire et périscolaire. Expérimentées depuis 2 ans sous cette forme (initiées en 2014-2015 pour les résidences du Grand Bellevue avec Saint Herblain), elles peinent à se différencier des projets d'ateliers et l'articulation avec le périscolaire est difficile à mettre en place.

Une évaluation généralisée des projets

L'évaluation prévue sur 2019-2020 n'a pas pu être effectuée en raison de la situation sanitaire. Pour autant, il nous apparaît essentiel de mener à bien une étude plus approfondie (cabinet externe préconisé).